



## Engagements des candidats investis par La République en Marche de la Métropole de Bordeaux

### En réponse au plaidoyer de VéloCité

Nous, candidats LREM de la Métropole, avons l'ambition de **faire gagner du temps** à nos concitoyens et de préserver l'environnement par un programme de Mobilité ambitieux.

Dans ce programme, nous partageons avec VéloCité l'importance de faire d'ici 2026 de Bordeaux LA Métropole du vélo, pour assurer :

- Des déplacements faciles, rapides et sûrs en vélo
- La réduction de la pollution dans la Métropole par le développement de mobilités durables
- Des déplacements actifs qui favorisent la santé et le dynamisme des quartiers (commerces de proximité)

Nous avons pour objectif de faire passer le vélo à 25% de part modale dans les déplacements (contre 8% aujourd'hui et 15% pour les transports en commun TBM). Cet objectif nécessite de changer d'échelle sur les investissements et moyens dédiés au vélo, et de développer un plan vélo très ambitieux.

Notre programme commun s'est inspiré de villes comme Copenhague et Amsterdam, pour mettre en place de véritables infrastructures pour la pratique du vélo. Ainsi, il s'est largement inspiré des propositions du plaidoyer de VéloCité. Nous détaillons ci-dessous les engagements que nous prenons en regard des 5 propositions de VéloCité.

#### P1 Un Réseau Cyclable à Haut Niveau de Service

Nous nous engageons à créer un « RCHNS » de 200km sur la mandature (sur les 295km proposés par VéloCité), visant des temps de parcours efficaces, avec un réseau d'avenues pénétrantes et d'avenues circulaires.

Ce réseau, dans l'esprit du plaidoyer, sera sécurisé, entretenu, continu, éclairé et bien aménagé (revêtement, stations de gonflage et d'entretien, couverture sur certains tronçons...) et suffisamment large (1,5m minimum et 3m par voie sur une majorité des parcours pour permettre les dépassements).

Ce réseau s'accompagnera du développement des possibilités de stationnement des vélos (arceaux...) dans toute la Métropole.

L'objectif sera ensuite de réaliser le schéma global des 295km du plaidoyer à horizon 2030.

## P2 - Un parc circulaire sur les Boulevards

Nous nous engageons à transformer les boulevards :

- A court terme, en sécurisant les pistes cyclables
- A moyen terme, par un projet d'urbanisme complet (végétalisation, marche à pied...), qui comprendra des voies dédiées à la circulation des transports en commun (BHNS...) et des pistes cyclables répondant aux critères du RCHNS

## P3 – Une métropole intermodale : des parkings relais pour l'intermodalité

Le vélo doit pouvoir être utilisé facilement en relais d'un autre mode de transport.

Notre programme comprend l'engagement de créer 10 000 places de parking (voitures) supplémentaires limitrophes de la Métropole, pour favoriser le passage de la voiture vers des modes doux et des transports en commun lors des trajets vers la Métropole.

Ainsi, des parkings relais voiture/ vélo feront partie de ce dispositif, notamment pour assurer le passage de la voiture au réseau cyclable. Ces parkings comprendront des box à vélo.

Le RER Métropolitain sera complété par des vélo-stations, et le dispositif vélo-train-vélo sera développé (plus de capacité pour les vélos à bord des trains) en coordination avec la Région.

## P4 – les Villes et centres villes 3A

Nous nous engageons à apaiser les quartiers :

- Nous créerons un réseau cyclable de proximité irriguant les quartiers, pour sécuriser la pratique du vélo dans les quartiers et éviter les conflits d'usage. Des places de stationnement de surface seront supprimées lorsque c'est nécessaire (ces places seront compensées par une meilleure utilisation des parkings existants, notamment le soir).
- Du stationnement vélo (arceaux...) supplémentaire sera installé de manière massive dans les quartiers et les endroits les plus fréquentés
- Nous créerons des zones de centre-ville apaisées, sans voiture ou à trafic limité
- Le dispositif de fermeture du pont de Pierre aux voitures sera maintenu et réservé aux modes actifs et transports en commun
- La flotte de vélo prêtée sera multipliée par 5, incluant des vélos enfant et des vélos cargo (1000 à 5000), pour aider à démarrer la pratique du vélo
- Des box à vélo fermés seront installés dans la rue et proposés à la location dans les quartiers pour les résidents qui ne disposent pas de parking vélo et qui ne peuvent les rentrer chez eux (dont vélos cargo)


## P5 – Faire émerger une génération vélo

- Nous nous engageons à favoriser la pratique du vélo pour les écoliers : l'apprentissage et la pratique du vélo feront partie des activités scolaires avec l'objectif que les élèves de CM2 puissent se déplacer à vélo en autonomie dans la ville


- Les abords des écoles seront réaménagés pour sécuriser et favoriser les trajets à vélo des enfants vers l'école ; des arceaux seront installés à l'intérieur (à défaut, à proximité) des écoles en nombre suffisant. La sécurisation des abords des écoles incitera plus de parents à utiliser ce mode pour amener leurs enfants à l'école
- Les adultes qui souhaitent démarrer la pratique du vélo en ville seront accompagnés en partenariat avec des associations
- Nous soutiendrons la mise en place de vélobus/ pedibus, et nous étudierons l'opportunité d'adosser ces dispositifs à la DSP lors de sa renégociation.

## Signatures

Thomas CAZEMARE 

Franck CAVALIER  
St Aubin de Yéou 

Sophie Marvaud 

Sébastien COTTE 

Damien Rousseau  
le Bouscat

Alexis SORIN  
MERIGNAC

Ploussou Emmanuelle  
Blanquefort




  
Denis DELBOURTE

Nadine SANGUIVET-Jinenez  
Commune d'Eysias



P/b Philippe Garsat - Bordeaux  
P/b Veronique Plombon  
Ambouis

François Jamet  
BEGLES 

P/b Philippe Ribot  
Le Haillan

Thomas Cazenave – Renouveau Bordeaux

Franck Cavallier – St Aubin de Médoc

François Jamet – Bègles

Emmanuelle Plougoum - Blanquefort

Sophie Marvaud – Floirac

Véronique Planton – Ambarès-et-Lagrave

Bruno Sorin – Mérignac

Philippe Ribot – Le Haillan

Denis Delhoume – Villenave d'Ornon

Sébastien Cattai - Bruges

Damien Rousseau – Le Bouscat